

COMPTE RENDU

SEANCE DU MERCREDI 08 JUILLET 2020

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 MAI 2020

Aucune remarque n'ayant été formulée, le compte-rendu du Conseil municipal du 28 mai 2020 est approuvé.

2. ASA DE BOUJAILLES :

M. Gabriel MASSON, Président de l'ASA, est venu présenter au Conseil municipal le système de fonctionnement de l'ASA.

Suite à la présentation de M. MASSON, les élus n'ont pas souhaité donner suite à la convention de mise à disposition du secrétariat pour l'ASA de Boujailles et l'ASA de la Cabette. Le travail administratif sera effectué gracieusement.

3. TRAVAUX :

OPSA Rue de Champagnole

Un dossier d'OPSA sur la rue de Champagnole a été entamé en 2019 avec la tranche ferme (travaux réalisés sur la rue de Champagnole en direction de la Gare).

Une 2nde tranche sera réalisée cet automne sur la partie allant sur la place de la Fontaine pour un montant de 361 906.67 €.

Plusieurs subventions ou participations sont attendues pour un montant total de 191 000 € :

- Aménagement de sécurité : 50 000 €
- Conseil départemental : 130 000 €
- PAC 25 : 56 000 €

Un emprunt de 120 000 € sera mis en place cet automne (des demandes seront envoyées aux différentes banques : Banque Populaires, CRCA, CIC, Caisse d'Épargne).

La Société COLAS, pour faire suite à une perte de trésorerie liée à la crise sanitaire, demande un acompte de 120 000 €. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

[délibération n°20200501]

Trottoirs rue de Salins

La société COLAS a envoyé un devis pour la création de trottoirs sur la rue de Salins pour un montant de 15 883 € HT. Une négociation sera sollicitée sur ce devis.

SYDED – Éclairage public

Des travaux ont été engagés en 2018. Plusieurs lampadaires ont été modifiés à l'occasion. Il est proposé au Conseil de valider l'installation de nouveaux lampadaires sous le même contrat (11 lampadaires et 3 poteaux). Une demande a été effectuée en 2020 pour 20 lampadaires pour un montant total de 13 940 € HT et 6 970 € de subvention du SYDED, soit un reste à charge de 6 970 € pour la commune avant déduction des autres subventions dont les dossiers seront déposés. Le dossier sera à réactualiser. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

[délibération n°20200502]

Entretien des routes

Plusieurs routes sont à rénover ou entretenir. Sur Boujailles, les voies communales sont nombreuses, il convient de budgétiser 20 à 25 000 € annuellement pour faire face à ce poste.

Le chemin de la Côte et la Marine aux Laizines sont à refaire sur certaines portions. Des devis seront demandés.

Certains bords de routes seront arrasés. Le projet est reporté sur le budget 2021.

Devis travaux

Cimetière : suite à plusieurs demandes de réservation de caves-urnes, des devis pour la réalisation de 8 caves-urnes seront demandés.

Stores fenêtres : de nouveaux stores seront installés au secrétariat de Mairie et dans le bureau du Maire.

4. URBANISME :

Présentation des dossiers en cours

2 permis de construire sont en cours d'instruction.

2 déclarations préalables de travaux ont été acceptées, et 1 dossier a été refusé (une nouvelle demande a été déposée avec les modifications demandées).

3 déclarations préalables de travaux sont en cours d'instruction.

1 dossier de permis d'aménager est en cours.

Validation de la réunion du PLUi

Le plan de zonage du PLUi présenté par la CFD et le cabinet d'études en réunion préalable est validé par le Conseil municipal.

5. ONF :

Environ 500 m³ de bois secs sont en cours d'abattage sur les parcelles 3, 20, 18 et 42.

La vente de bois par adjudication a été reportée au 08 juillet 2020 suite à la crise sanitaire. La scierie CHAUVIN a acheté une parcelle de 612 m3 environ à 71.29€/m3 sur la parcelle 52. Avec la crise des scolytes, il faut s'attendre encore à une baisse drastique des ventes de bois annuelles.

5 à 6 000 € de travaux sylvicoles vont être facturés.

Différentes essences seront implantées au-dessus de l'étang.

6. ÉCOLE :

Compte-rendu du Conseil d'école

Pour la rentrée 2020, l'effectif des élèves est estimé à 95 (101 élèves à la rentrée 2019).

Le bilan de la coopérative scolaire annonce un déficit de 226 € mais les subventions des 2 communes n'ont pas encore été versées (8€/enfant).

Un store est à réparer et un film solaire doit être apposé.

Frais scolaires Boujailles / Courvières

Tous les ans, une répartition des frais scolaires engagés par chaque commune est répertoriée. Pour l'année 2019, la commune de Boujailles doit 3 960.70 € à la commune de Courvières. Un mandat sera établi.

7. FAMILLES RURALES :

Subvention 2020

Le montant de la subvention est en légère augmentation par rapport à 2019.

Voici la subvention demandée par Familles Rurales pour équilibrer leur budget :

ACOMPTES VERSES EN 2020	Boujailles	Courvières
Subvention des collectivités	43 747.62 €	
Taux participation 2020	60%	40%
1 ^{er} acompte	13 124.29 €	
1 ^{er} acompte		8 749.53 €
2 ^{ème} acompte	13 124.28 €	
2 ^{ème} acompte		8 749.52 €
S/S TOTAL	26 248.57 €	17 499.05 €
TOTAL GENERAL	43 747.62 €	

La subvention 2020 est adoptée à l'unanimité.

Une réflexion sera engagée avec la commune de Courvières pour le budget 2021.

[délibération n°20200503]

8. HEURES SUPPLÉMENTAIRES :

Les services de la trésorerie demandent la délibération qui fixe les emplois ouvrant droit à la réalisation d'heures supplémentaires/complémentaires.

La Trésorière nous informe que l'annexe I de l'article D. 1617-19 du code général des collectivités territoriales prévoit, dans sa sous-rubrique n°210224 "indemnités horaires pour travaux supplémentaires", la présentation, à l'appui de la dépense, des pièces suivantes :

1. délibération fixant la liste des emplois dont les missions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires ;
2. Décompte indiquant par agent et par taux d'indemnisation le nombre d'heures effectuées ;
3. Le cas échéant, décision justifiant le dépassement du contingent mensuel autorisé.

Le Conseil municipal valide la délibération pour le paiement des indemnités horaires pour travaux supplémentaires.

[délibération n°20200504]

9. COORDONNATEUR COMMUNAL :

Le recensement de la population sur Boujailles aura lieu début 2021.

Il convient de nommer un coordonnateur communal chargé de suivre les données récupérées par l'agent recenseur et de les valider via un portail internet.

En 2016, lors du dernier recensement, Isabelle ELISABETH avait tenu ce rôle. Elle accepte de reprendre la mission pour 2021.

Le Conseil municipal valide la nomination de Mme Isabelle ELISABETH en tant que coordonnateur communal.

[délibération n°20200505]

10. CAO :

Lors du dernier Conseil municipal, les membres titulaires à la Commission d'Appel d'Offres ont été nommés.

Il convient de nommer également 3 suppléants :

- Marie-Anne MEUNIER
- Marie-Laure GAZZOLLI
- Frédéric LOCATELLI

Le Conseil municipal valide à l'unanimité.

[délibération n°20200506]

11. QUESTIONS DIVERSES

- **Hangar rue de Besançon** : une lettre leur a été envoyée, nous n'avons pas obtenu de réponse à ce jour. Une relance sera faite.
- **Loyers** : les loyers des 3 logements communaux ont été mis à jour selon l'indice de l'INSEE et en concordance avec les baux.

- **Antenne ORANGE** : la société AXIANS, mandatée par ORANGE, a pris contact avec la Mairie pour installer une antenne 4G. Ils ont choisi un terrain appartenant à la commune de Vaux et Chantegrue sur la Vessoie pour l'installation. Un contact sera pris avec eux pour faire installer l'antenne sur un terrain communal du côté de la Gare qui pourrait également profiter au village.
- **NEOLIA** : suite à nos demandes, Néolia valide les travaux restants à savoir la reprise des végétaux, le marquage des places de stationnement, la réalisation des bordures en agglomérés. Dès la réalisation des travaux, la rétrocession de la voirie dans le domaine public sera effective.

Levée de la séance à 22h40.